

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU FÉMINICIDE

Nommer les féminicides dans les communications publiques et médiatiques.

La majorité des féminicides sont commis par un conjoint ou un ex-conjoint. Les réduire à la violence conjugale, c'est passer sous silence la dimension sexiste du phénomène et les rapports de domination qui le sous-tendent.

Reconnaître le féminicide dans le Code criminel, ou comme circonstance aggravante lors des sentences, permettrait de mieux tenir compte de la réalité des violences fondées sur le genre dans l'analyse judiciaire de ces crimes.

Débattre d'une reconnaissance juridique du féminicide comme catégorie distincte.

Revendication #I

RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION

Application rigoureuse et financée
des plans gouvernementaux

Utilisation obligatoire d'outils d'évaluation
du risque.

Accès rapide à des mesures de protection :

- Ordonnances d'interdiction,
- Retrait d'armes à feu,
- Surveillance des bris de conditions.

Revendication #2

FINANCEMENT ADÉQUAT DES ORGANISMES DE PREMIÈRE LIGNE

Financement récurrent, indexé et suffisant pour :

- Maisons d'hébergement,
- Centres de femmes,
- CALACS,
- Services juridiques communautaires.

Développement de ressources en régions éloignées et
nordiques.

Revendication #3

RÉFORMES POLICIÈRES ET JUDICIAIRES

Formation obligatoire sur la violence conjugale, le contrôle coercitif et les féminicides.

Meilleure prise en compte des signaux d'alerte.

Application stricte des conditions imposées aux agresseurs.

Réduction des délais judiciaires.

Revendication #4

CONTRÔLE RENFORCÉ DES ARMES À FEU

Restrictions accrues pour les personnes ayant des antécédents de violence.

Retrait préventif des armes en cas de plainte ou de menace.

Revendication #5

APPROCHE INTERSECTIONNELLE

Mesures co-construites avec les femmes autochtones, immigrantes, racisées, LGBTQ+ et handicapées.

Reconnaissance des barrières linguistiques, du racisme institutionnel et de l'isolement géographique.

Revendication #6

ACTIONS SUR LES CAUSES PROFONDES

Programmes de responsabilisation
pour les hommes auteurs de
violence.

Campagnes publiques contre le
sexisme et les stéréotypes.

Éducation à l'égalité, au consentement et
aux relations saines dès le primaire.

Revendication #7